la production s'est-elle abaissée de 107,941,553 hectolitres à 103,753,426 hectolitres. Toutefois, entre ces deux termes, 1869 et 1883, de grandes variations se sont produites dans la quantité des récoltes, par suite de la mobilité du produit à l'hectare.

C'est ainsi qu'en 1874, une surface de 6,874,186 hectares, a donné une récolte de 133 millions d'hectolitres, la plus forte depuis 15 ans, à raison de 19 hectolitres 36 à l'hectare, tandis que 6.941,675 hectares, d'un rendement moyen de 11 hectolitres 43 seulement, n'ont fourni, en 1879, que 79,255,860 hectolitres. Or, les prix ne paraissent pas avoir été sensiblement influencés par l'abondance plus ou moins grande des produits. On remarque, en effet, que le cours moyen de l'hectolitre a dépassé 25 fr. pendant l'année 1874, si remarquable cependant par la quantité des blés français; le cours n'est plus que de 19 21, en 1883, avec un rendement, à l'hectare, de 15 hectolitres 25 au lieu de 19 hectolitres 36.

Une situation véritablement périclitante est celle de la viticulture, car la production des vignobles de France a subi, depuis quinze ans, une dépression de plus de moitié. A une récolte de 70 millions d'hectolitres de vin, en 1869, a succédé une récolte de 36 millions d'hectolitres, en 1883; encore n'avait-on récolté que 25 millions d'hectolitres, en 1879. Pour combler le déficit de la production, l'industrie s'est livrée, depuis quelques années, à la fabrications des vins de raisins secs et des vins obtenus par l'addition d'eau sucrée sur les marcs. Les quantités ainsi livrées à la consommation, en 1883, se sont élevées à 3,730,000 hectolitres dont 2,681,000 hectolitres de raisins secs et similaires, et 1,049,000 hectolitres de vins fabriqués par l'addition d'eau sucrée sur les marcs.

Par contre, la fabrication du sucre s'est considérablement accrue. Aux 242 millions de kilogrammes fabriqués en 1869, ont succédé 375 millions en 1872, et 396 millions en 1883. On a même atteint 431 millions en 1874, et 473 millions en 1875.

Dans un tout autre ordre d'idées, les tableaux spéciaux aux développements des budgets présentent un intérêt particulier, en ce sens qu'ils donnent, sous une forme très concise, l'ensemble du mouvement financier des grands services publics. De l'examen de ces documents, il résulte que les différentes sources des recettes budgétaires sont très mobiles. En ce qui concerne les contributions directes, par exemple, les revenus se sont tenus, depuis 15 ans, entre 300 millions et 400 millions, mais avec de notables écarts annuels, allant de 323 millions, en 1871, chiffre le plus bas, jusqu'à 398 millions, en 1879, chiffre le plus élevé. Il est impossible d'assigner une moyenne à peu près fixe aux produits des forêts et de la pêche, car ces produits figurent pour 8 millions aux recettes de 1870, pour 33 millions environ à celles de 1878, pour 51 millions aux ressources de 1871, et enfin pour 28 millions au budget de 1883.

Mais, à l'inverse de ce qui se passe pour les contributions directes et pour les produits des forêts et de la pêche, les impôts et revenus indirects suivent une progression constante. Partis de 1,334,960,734 fr. en 1869, ces revenus, sauf un léger affaissement, très justifié, en 1870, ont toujours augmenté, chaque année, d'une quantité à peu près égale, ce qui les a ainsi amenés, en 1883, au chiffre de 2.327,454,837 fr. Si on s'attache spécialement à l'enregistrement et au timbre, on constate, pour le premier, un progrès de 267 millions à 542 millions, et pour le second, de 89 millions à 155 millions. Le total des droits de douane est en majoration de 144 millions à 370 millions, et les droits sur les boissons ont aussi presque doublé, puisqu'on les chiffre par 421 millions, en 1883, contre 250 millions à peu près, en 1869. Les produits des tabacs, des poudres, des postes et des télégraphes se sont aussi beaucoup accrus, pendant quinze ans; les poudres surtout, puisque l'Etat en a vendu pour près de 203 millions, en 1883, alors que la vente avait à peine dépassé 47 millions, en 1869.

On pourrait poursuivre à l'infini les considérations qu'il est facile de tirer des documents recueillis dans l'exposé comparatif de la situation économique de la France, mais c'est un travail que chaque personne doit faire, en tenant compte de ses études particulières et des sujets économiques dont elle s'occupe plus particulièrement. Ce dernier ouvrage est l'*Annuaire statistique*, du même département ministériel, composent à eux seuls une bibliothèque statistique, toujours à jour et très suffisante pour les travaux courants des publicistes et des économistes.

Situation météorologique. — La nouvelle dépression qui abordait hier l'Islande, est passée en Norwège. Le baromètre reste peu élevé sur les îles Britanniques, où le vent continue à venir du S.-O.

La température monte partout, excepté en Finlande. Les extrêmes étaient ce matin de — 4° à Arkangel et de + 27° à Biskra.

En France, de la pluie est tombée dans les régions de l'ouest; elle tend à cesser momentanément. — Hier, à Paris, il a plu à partir de 3 h. du soir et on a recueilli 2 m/m d'eau.

Température. — Le thermomètre centigrade de l'ingénieur Queslin, 1, rue de la Bourse, à Paris, marquait aujourd'hui :

A 7 h. du matin	12° 4/.	au-dessus de zéro.
— 11 h. —	15° 5/.	—
— 1 h. —	16° 8/.	—

Hauteur barométrique : 762 m/m. 7

Observations météorologiques. — *Paris, 27 mai.* — La pression barométrique est de 761 à Biarritz. — Le baromètre est élevé et uniforme sur nos régions ; il reste bas en Irlande et en Ecosse. — Temps probable : vent d'entre sud et ouest, ciel nuageux, averses. — Température douce.

(1) Imprimerie nationale.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La chambre de commerce de Roubaix se réunira le jeudi 28 mai, à quatre heures du soir.

Voici l'ordre du jour de cette séance :

1° Lettre de M. le préfet demandant l'avis de la chambre sur l'opportunité de la création d'une école commerciale à Roubaix ;

2° Lettre de M. le préfet au sujet de candidats à nommer pour administrer l'Ecole nationale des arts industriels de Roubaix ;

3° Compte-rendu de la réunion des délégués des chambres d'Amiens, Reims, Tourcoing, Fourmies et Roubaix, au sujet du décreusage des laines et autres objets relatifs au conditionnement ;

4° Diverses autres communications.

La conférence de M. Albert Duchesne. — L'auditoire était excessivement nombreux : douze cents hommes, tous Français et électeurs, emplissaient la salle et débordaient jusque dans la cour voisine. Beaucoup de personnes même n'ont pu entrer, faute de place : on n'était cependant admis que sur la présentation de cartes. A midi, M. Albert Duchesne fait son entrée au milieu d'applaudissement prolongés.

M. Louis Lestivet, président des *Amis du Peuple* occupe le fauteuil de la présidence : le bureau est, en outre, formé de MM. Marcel Dewimaux, vice-président de la société; Lefebvre-Poissonnier, ancien conseiller municipal de Tourcoing; Villery-Dupont, de Tourcoing et Louis Mullier, de Wasquehal.

M. Albert Duchesne, ancien président de la conférence Molé-Tocqueville, est avocat à la cour d'appel de Paris; c'est un avocat de talent, dont la réputation est déjà faite, et qui consacre une partie de son temps à la défense des principes conservateurs et religieux. Ses conférences politiques ont toujours beaucoup de succès, et nous n'en sommes nullement surpris, après ce que nous avons entendu lundi. Doué d'une parole facile et élégante, le jeune conférencier sait enlever son public au moment propice et prévenir tous les arguments de ses adversaires, qu'il réfute avec une logique serrée et une faconde brillante. C'est un causeur plein d'esprit et de verve, sachant user avec à-propos de la note comique et semant son discours d'anecdotes qui font rire les gens les plus indifférents, et ont le mérite de servir la thèse qu'il défend.

M. Albert Duchesne a le physique d'un magistrat, de longs favoris noirs, une figure grave, une physionomie intelligente. Il porte la rosette de commandeur de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique.

M. Louis Lestivet présente l'orateur à l'assemblée et remercie celle-ci de l'empressement avec lequel elle a répondu à l'appel des organisateurs de la réunion. Il prononce quelques mots de sympathie à l'adresse de M. le comte Mimerel, qui devait présider la conférence et qu'un douloureux empêchement retient chez lui. (Applaudissements répétés.)

Le défaut de place nous interdit de publier *in-extenso* le remarquable discours de M. Duchesne : nous nous bornerons à en donner une esquisse aussi fidèle et aussi complète que possible.

L'orateur dit d'abord que le devoir de tout homme politique est d'expliquer le motif de son attitude politique, de faire connaître pourquoi il soutient tel ou tel principe. « Je viens causer avec » vous, afin que nous examinions ensemble pour- » quoi nous sommes dans l'opposition et avons rai- » son d'y rester.

» Je me souviens qu'en 1870, après le 4 septembre, — permettez-moi de rappeler ces souvenirs, » — j'étais comme les jeunes gens élevés à l'éducation libérale de l'Université, sans attaches avec » le gouvernement qui venait de tomber. Nous » étions disposés à accepter le nouvel ordre de » choses, qui nous paraissait assez supportable. » Nous allions vers le gouvernement de M. Thiers » et, ensuite, vers celui du maréchal de Mac-Ma- » hon, vainqueur de la Commune, sinon avec une » entière conviction du moins avec sincérité.

» Mais un jour est venu, où Gambetta et son » école se sont emparés du pouvoir, et ce jour-là, » nous nous sommes dit : Nous en avons assez, nous » n'irons pas plus loin. Depuis ce temps, on a » marché, en France, en a penché de plus en plus » vers la gauche, et je suis convaincu qu'aujour- » d'hui, Messieurs, vous vous dites aussi : Oui, » nous en avons assez, nous ne voulons plus de ce » gouvernement, c'est trop sale, trop dégoûtant. » (Vifs applaudissements.)

Une voix. — Il faut balayer tout cela !

« Voilà pourquoi nous sommes dans l'opposition. » et nous y resterons, parce que le régime actuel » fait du mal au pays et ne veut que le bien de ses » partisans. Il faut lutter, il le faut pour nous, » pour nos adversaires, il faut qu'avant peu, vous » qui m'écoutez dans cette enceinte, vous obteniez » de nouveaux succès en déployant cette énergie » dont vous avez déjà donné de si belles preuves à » Roubaix ! ».

Plusieurs voix. — On y viendra !

M. Duchesne expose ensuite les motifs qui rendent le régime actuel inacceptable et odieux : il insiste surtout sur ces deux points : le désordre des finances et la situation déplorable créée par la loi du 28 mars 1882, sur l'enseignement primaire et les autres mesures de vexation prises à l'égard de la religion.

Il compare le ministère des finances « des temps de corruption » avec celui de la République depuis que les vrais républicains détiennent le pouvoir. « Qui voyons-nous aujourd'hui en possession » de cet important portefeuille ? M. Tirard, na- » guère bijoutier en faux et qui court pendant » deux ans après cent millions qu'il ne peu jamais » retrouver. Ou bien un certain Sadi-Carnot, un » ingénieur, dont tout le mérite consiste à avoir » constamment présenté des ordres du jour de con- » fiance en faveur des ministères qui y félicitaient, » à ce point qu'on l'appelait à la Chambre le » *terre-neuve des ministres*. (Rires et applaudissements).

L'orateur passe successivement en revue les ministres Farre, Lewal, Campenon, le président Grévy, son gendre Wilson ; il l'a fait avec esprit et est très applaudi.

« Messieurs, continue-t-il, je vous remercie de » vos applaudissements, mais tout cela est pro- » fondément douloureux, et vous savez aussi bien » que moi que je n'ai rien exagéré et que je n'ai » pas chargé le tableau. Il est honteux d'être gou- » verné par ces gens-là, il est honteux que la » France soit gouvernée par des députés silen- » cieux, dont on a jamais entendu la voix à la » Chambre et qui ne savent qu'une chose : voter » toutes les mesures les plus ridicules, les plus » inqualifiables qu'on leur propose. Souvenez-vous » des 149 députés qui ont soutenu jusqu'au bout » les vilenies du ministère Ferry ; je crois que » pour nommer quelqu'un de ces 149, il ne faudrait » pas chercher à Paris, il ne faudrait pas chercher » bien loin d'ici ! (Applaudissements prolongés).

Voix nombreuses. — Scrépel. (La salle entière applaudit). M. Duchesne énumère tous les projets de loi votés par la Chambre depuis son avènement, loi sur l'enseignement laïque obligatoire et gratuit suppression des facultés de théologie, expulsion des princes de l'armée, etc.

Il cite quelques chiffres instructifs sur l'accroissement incessant du budget, qui de 1,600 millions en 1870, s'est élevé à 3,103 millions pour 1883, et ajoute qu'aux charges créées par la guerre doivent être ajoutées celles occasionnées par la Commune et le gâchage inouï qui règne, depuis quelques années dans les finances de la République.

Les prodigalités scolaires ont coûté des sommes colossales, les grands travaux imaginés par M. de Freycinet coûteront 4 milliards, le budget de l'instruction publique atteint des proportions démesurées, voilà ce qui se passe à une époque qui n'est pas « une époque de corruption. »

La seconde grande folie des hommes qui sont au pouvoir, c'est la loi de 1882, destinée à coûter très cher, comme on vient de le voir, et étant une cause permanente d'agitation dans le pays.

« On a chassé les congréganistes de l'école, dit » M. Duchesne, pour les remplacer par des laïques » qui coûtent plus cher et n'enseignent plus le ca- » téchisme et la religion aux enfants. Nous ne » sommes pas des cléricaux et des réactionnaires, » nous sommes des fils de la France démocratique » moderne, mais nous conservons cette vieille foi » catholique qui fait les hommes d'honneur, nous » tenons à cet enseignement religieux si utile et si » nécessaire, nous voulons rester de braves gens ». (Bravos).

Une voix. — Et on n'a pas peur !

« Il faut avoir le courage de se montrer en chré- » tien, d'affirmer notre foi catholique ». (Très bien).

Nous ne pouvons suivre l'orateur dans ses développements sur cette question : disons seulement qu'ils sont fort écoutés par les auditeurs et beaucoup applaudis.

M. Duchesne sème son discours d'amusantes anecdotes, telle que l'histoire de cet inspecteur primaire tançant vertement un écolier pour oublier que la première chose à savoir, c'était que le château de Chenonçeaux appartenait à M. Wilson, gendre de M. Grévy.

L'orateur parle ensuite de la troisième grande faute du régime actuel, de l'opportunisme, puisqu'il faut l'appeler par son nom : les expéditions lointaines, la Tunisie, le Tonkin. Le sujet est fécond en critiques, et M. Duchesne ne s'en est pas privé : il s'en est acquitté avec une verve remarquable.

Il termine en reprochant aux opportunistes d'avoir créé une foule de fonctions inutiles pour y caser leur amis. « Il y a tant de grands hommes » dans la République qu'il faut donner de gran- » des places à tout le monde ».

La multiplité des nouveaux emplois, l'augmentation des traitements ont amené ce résultat, que les fonctionnaires de tout rang et de tout ordre coûtent, en 1884, 74 millions de plus qu'en 1876, 373 millions au lieu de 299. Cette énorme différence n'existe que depuis que les *purs* de la République, les bons républicains sont arrivés.

» Que devons-nous faire ?

» Deux partis sont en présence : les honnêtes » gens et les gredins. Aujourd'hui, les gredins ont » le pouvoir. (Vifs applaudissements).

» Eh ! bien, messieurs, nous autres, qui repré- » sentons le parti des honnêtes gens, il faut nous » unir.

» La majorité d'entre vous, a des souvenirs qui » sont les miens et des espérances qui sont les » miennes (Applaudissements).

» Il faut, tout en les conservant intactes, en gar- » dant fidèlement ce dépôt sacré, il faut que nous » sachions faire des sacrifices, afin d'assurer la » puissance et le succès des conservateurs par une » union et une discipline nécessaires. Mais nous » avons le droit d'espérer que ces sacrifices seront » réciproques de part et d'autre. »

Plusieurs voix. — Oui, il faut s'unir.

Après cet appel à l'union de toutes les forces indépendantes et conservatrices, M. Duchesne termine en remerciant l'auditoire de sa sympathie et de cette affluence, et en lui donnant rendez-vous au grand jour du triomphe, qui n'est plus éloigné.

Les plus vifs applaudissements ont accueilli ce discours, et on a acclamé le conférencier.

Après quelques mots de remerciments de M. Lestivet, l'assemblée s'est séparée. La sortie s'est effectuée dans le plus grand calme.

Nous ne pouvons qu'applaudir à des conférences et des des réunions de ce genre, qui cimentent l'union des indépendants et des conservateurs, en vue de l'heure prochaine où se livrera la grande bataille des élections générales.

GEORGES CAILLOT.

La réception des vainqueurs du concours de St-Quentin. — La population roubaisienne a fait, mardi soir, une très belle réception aux huit pompiers qui ont obtenu un si brillant succès au concours fédéral de tir de St-Quentin. Elle a tenu à offrir une marque éclatante de sympathie à ces braves concitoyens qui lui rendent de si fréquents et de si précieux services.

Les lauréats sont arrivés par le train de 7 h. 27. Ils ont été reçus à la gare par les officiers. L'entrevue a été très chaleureuse et on leur a offert de très belles couronnes. Puis, le cortège s'est formé et mis en marche dans l'ordre suivant : les sapeurs, les gendarmes, la *Concordia*, la *Cœcilia Roubaisienne*, la *Grande Fanfare*, la société de gymnastique *La Roubaisienne*, les députations des *Mélomanes Roubaisiens* et de l'*Alliance Chorale*, le drapeau et une délégation d'une Société d'armes, les clairons et les tambours, la *Grande-Harmonie*, les huit lauréats, accompagnés des délégations des pompiers de Tourcoing, Croix et de l'établissement Holden, le bataillon des sapeurs-pompiers.

Les convocations ayant été envoyées très tard, plusieurs sociétés n'ont pu répondre à l'appel qui leur avait été adressé. La *Cœcilia roubaisienne* était au grand complet, et elle s'était souvenue qu'en 1882, elle avait obtenue, elle aussi, un magnifique succès à St-Quentin.

Le cortège a suivi la rue de la Gare, au milieu de deux haies épaisses de curieux; les trop rares maisons de cette rue sont pavoisées. Des mâts, ornés d'oriflammes ont été plantés de distance en distance. Les lauréats, chargés de couronnes, sont l'objet de nombreuses ovations, certes bien méritées. Sur la Grande-Place, il y avait une foule énorme, mais le service d'ordre était parfaitement fait, et le défilé devant l'Hôtel-de-Ville s'est effectué de la meilleure façon.

A la Mairie, M. le Maire, assisté de M. Paul Watine, adjoint, de M. Gung'l, secrétaire général de la Mairie, des directeurs des sociétés qui ont pris part au cortège, reçoit les lauréats et leur adresse les paroles suivantes :

Messieurs,

Fatigués sans doute de vous entendre sans cesse féliciter de votre abnégation et de votre courage, vous avez tenu aujourd'hui à mériter des remerciements d'une autre nature, à remporter des succès d'un nouveau genre. C'est au milieu d'une réunion de sapeurs-pompiers venus de tous les points de la France que vous avez voulu briller cette fois, au lieu de limiter votre action au territoire de la cité Roubaisienne, c'est sur la cible pacifique d'un champ de tir que vous avez dirigé vos efforts, après avoir si souvent pointé vos engins préservateurs contre le foyer d'un incendie.

Je vous remercie de ce que vous avez fait à St-Quentin, Messieurs, et je suis heureux des couronnes que vous y avez obtenues ; car c'est encore sur Roubaix que le lustre en rejaillit. C'est notre ville, à laquelle vous vous êtes consacrés, et qui met depuis quelques temps votre dévouement à une si fréquente épreuve, c'est, dis-je, notre ville qui a brillé en vos personnes de ces exercices si populaires, si nationaux, si patriotiques du tir, où vous avez conquis le premier prix.

Son premier magistrat municipal est fier de vous souhaiter la bienvenue, Messieurs, et, le verre en main, de porter au nom de tous ses concitoyens, unis dans un même tout de sympathie et de gratitude, la santé de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Roubaix !

M. le capitaine Lansiaux remercie M. le Maire et l'assistance de cette réception chaleureuse; puis les vins d'honneur sont offerts. Le cortège ensuite se reforme pour parcourir le contour Saint-Martin, les rues du Curé, du Pays, des Lignes, Nain, du Vieil-Abreuvoir et revient à l'hôtel des pompiers où une réception solennelle a été faite dans la salle d'honneur à tous les membres du corps et des sociétés de musique.

M. le commandant Danian félicite avec chaleur les vainqueurs et ajoute « que si les pompiers » de Roubaix déploient du courage dans les incen- » dies, on peut compter sur leur vaillance, dans » le cas où il s'agirait de défendre la patrie enva- » hie, comme l'ont fait en 1870 leurs collègues de » l'héroïque ville de Saint-Quentin. »

Le capitaine Lansiaux adresse quelques mots de remerciement très applaudis et souhaite que ce ne soit pas le dernier succès remporté par les pompiers de Roubaix. Puis, on se sépare, et à 9 heures et demie, le bataillon va reconduire le capitaine Lansiaux à son domicile.

Le tir avait lieu à l'arme de guerre par série. Les huits lauréats étaient divisés en deux séries de quatre. La première, composée de MM. Lansiaux, capitaine ; Hubert, lieutenant ; Roupin, sergent; Watteau, tambour, a remporté le 1er prix, consistant en une magnifique couronne de vermeil.

La seconde, formée de MM. Smister et Drocourt, caporaux ; Destocq et Gilmé, sapeurs, a obtenu le 3e prix, une médaille en vermeil, don de M. Gilbert-Boucher, sous-préfet de St-Quentin.

Depuis deux mois, les pompiers de Roubaix ont été mis bien souvent à l'épreuve, mais ce brillant succès est pour eux une compensation et un encouragement dont ils doivent être fiers.

Mercredi matin, à onze heures et demie, sur la Grand'Place, en face de la Bourse, beaucoup de monde se pressait autour de deux magnifiques calandres et admirait leurs énormes dimensions et leur ingénieuse facture. Voici quelques renseignement pris à ce sujet :

Ces voitures sortent des ateliers de M. Pierre Van den Heude, carrossier, boulevard Gambetta, et appartiennent à MM. Hannart frères, teinturiers : elles sont destinées à faire un service journalier entre Roubaix et l'établissement que ces industriels possèdent à Wasquehal. Le siège ne peut servir qu'à un seul homme ; il est très confortable et séparé du corps de la calandre. De chaque côté, se trouvent deux lanternes pourvues de réflecteurs très puissants.

Cette voiture a 4 m. 60 de longueur, cube 14 m. et peut transporter 4,000 kilos. Deux chevaux suffisent à la traîner ; malgré son poids de 2,000 kilos, elle se meut avec beaucoup d'aisance, grâce à la perfection du travail.

C'est certainement la plus belle calandre que l'on ait construite à Roubaix : le modèle est dû entièrement à l'initiative de M. Pierre Van den Heude ; selon nous, il réalise le type du genre réclamé par les nécessités *commerciales*.

LILLE

Concours hippique. — La journée de mardi a été moins brillante que les précédentes ; les tribunes des souscripteurs étaient seules assez bien garnies.

Les courses au trot n'ont pas l'attrait des steeple chases pour le public en général ; mais elles présentent un grand intérêt pour les éleveurs. Quelques chevaux ont montré de bonnes qualités de fond, mais les allures manquaient de correction. Exceptons de cette critique *Dynamite*, à M. Boulnois, qui a obtenu le 1er prix, et *Désirée*, à M. Chapron, qui a eu le 2e; ces deux juments sont de très belles trotteuses, pouvant fournir une longue course, à une allure vite et régulière.

Les autres prix ont été gagnés : le 3e par *Dolman*, à M. L. Boulnois; le 4e par *Priesta II*, à M. Boucquey; le 5e par *Premier mai*, à M. Chapron; le 6e par *Ouvrière II*, à M. Fatiau Eugène; le 7e par *Eruption*, à M. H. Dijol; le 8e par *Gordon*; à M. Picquet et le 9e par *Etoile*, à M. H. Dijol; des flots ont été donnés à *Coquet*, propriétaire M. Chapron, et à *Ismail* propriétaire M. Picquet.

La course au galop, pour chevaux de cavalerie légère montés par des officiers, comprenait 15 chevaux inscrits 12 chevaux ont couru.

Le 1er prix a été donné à *Dixmude*, monté par M. de Manin, du 19e chasseurs, écuyer de premier ordre, menant sagement une bête ayant conservé tous ses moyens. *Dixmude* avait remporté le 2e prix en 1884. Le 2e prix a été donné à *Du Barry*, monté par M. de Ganay, du 3e chasseurs.

Le 3e prix a été pour *Bouchon*, monté par M. Des Vosseaux, du 19e chasseurs.

Les flots ont été ainsi répartis : 1er à *Absinthe*, montée par le capitaine Levillain, du 19e chasseurs; 2e à *Gerardmer*, monté par M. de la Vauzelle, du 19e chasseurs; 3e à *Cuvette*, montée par M. Bonjean, du 19e chasseurs; le 4e à *Irène*, montée par M. de Ganay, du 3e chasseurs; cette jument avait gagné le 3e prix en 1884.

M. Delabrie, du 19e chasseurs, n'a pas été heureux avec sa jument *Fanfare*, dont les sauts en hauteur sont magnifiques ; cette bête est très ardente et ne peut toujours être maîtrisée par son cavalier. M. de Ganay a fait courir aussi une jument bai brun d'un très beau modèle, *Coupole*. Très belle sauteuse, cette jument ne paraissait pas bien disposée. Cette course a été bien menée par tous les officiers ; on sait que les chevaux montés par les officiers doivent être des chevaux d'officiers, tandis que les sous-officiers choisissent dans le régiment ceux dont les moyens sont supérieurs. Il faut donc plus de science équestre chez les premiers.

A. G.

Le réseau téléphonique. — Nous avons annoncé que le réseau téléphonique d'Armentières fonctionnerait le 25 mai.

La taxe entre Armentières et le groupe de Lille est de 25 centimes par 5 minutes.

Le réseau de Dunkerque est terminé et sera mis en exploitation vers le milieu de juin.

NORD

Douai. — *Cour d'assises.* — Nous avons publié le rôle complet de l'importante session qui s'ouvrira après-demain dans notre ville.

L'affaire Dekeirel, surtout, est destinée à faire sensation dans le monde judiciaire. Déjà, les principaux journaux de Paris et de la région ont sollicité de M. le président Poulle des cartes de presse.

Le nombre des cartes réservées demandées à M. le président est incalculable; dans l'intérêt de la police de l'audience, M. Poulle ne peut en délivrer un nombre plus considérable que celui des personnes pouvant trouver place dans la salle; aussi, plus des neuf dixièmes des quémandeurs doivent-ils être éconduits.

M. Dubrulle, un des deux magistrats désignés pour siéger comme assesseurs, s'étant trouvé empêché, une ordonnance de M. le premier président l'a remplacé par l'honorable M. Clément, conseiller à la Cour d'appel.

— Dès le lundi 1er juin, les communications téléphoniques seront ouvertes au public entre les villes de Douai, Lille, Halluin, Roubaix et Tourcoing.

Armentières et Dunkerque entreront, elles aussi, très prochainement dans le réseau.

Cambrai. — Mgr l'archevêque continue ses visites aux établissements religieux de la ville.

Hier matin, Sa Grandeur s'est rendue à la fondation Vanderburch, où elle a dit la messe. Elle visita ensuite les classes et les divers services de la maison.

Hier après-midi, Monseigneur, après avoir reçu les députations des œuvres catholiques cambraisiennes, est allé à Sainte-Croix et Saint-Joseph, puis de là, chez les dames Bernardines.

Dans chacune des circonstances, Monseigneur a eu pour tous un mot aimable de paternelle affection.

Il est certain que Sa Grandeur a déjà su se concilier l'affection de tous ceux qui l'ont approchée.

Avesnes-lez-Aubert. — Un certain nombre de tisseurs se sont mis en grève dans cette commune.

— Le 21, à 5 heures du matin, M. Druon-Coupez, se rendant à son chanfour, y a trouvé le cadavre carbonisé du nommé François Leclercq, âgé de 63 ans, tisseur à St-Hilaire.

Armentières. — Hier soir, vers six heures et demie, les agents de police Blanquart et Warembourg, étaient attirés rue du Faubourg-de-Lille, par un rassemblement qui s'était formé devant l'estaminet *A la Descente de Lille*. Un individu du nom de Jules Cassel, âgé de 26 ans, brisait et cassait tout ce qui se trouvait sous sa main. Deux agents entrèrent et donnèrent l'ordre à Cassel de les suivre. Celui-ci parvint à se sauver et alla se réfugier chez un voisin, où il fut bientôt repris par les agents.

Une lutte s'en suivit, et, dans la bagarre, ce forcené parvint à s'emparer du sabre de l'agent Blanquart et lui en porta dans le ventre un coup violent, qui fut heureusement paré assez à temps pour ne permettre à l'arme que de s'enfoncer dans la cuisse droite de l'agent. Après une lutte des plus acharnées, Warembourg parvint à le désarmer et il dut le ligoter sur une voiture pour l'amener au poste. La blessure de Blanquart, quoique sérieuse est sans gravité.

Hazebrouck. — Les ouvriers du tissage Gustave Tersen et Cie sont en grève; ils refusent de subir une diminution de salaire de 10 0/0 qu'on leur impose.

A la première heure d'effervescence, les ouvriers se sont promenés en groupe, chantant dans les rues. Tous sont rentrés bientôt paisiblement dans leur intérieur.

On n'avait point encore vu de grève à Hazebrouck.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 26 mai. — Alfred Delaforterie, rue Lannes, 22. — Jean Crommelinck, rue des Longues-Haies, 309. — Jules Desurmont, rue d'Alsace, 51. — Palmyre Spriet, rue de Condé, maisons Lecomte. — Adrienne Couteau, Grande-Rue, 265. — Hermance Descamps, rue Decrême, 31. — Maria Agache, rue Pellart, fort Mullier, 31. — Augustine Duponchelle, rue de l'Epeule, 206. — Julie Vinck, rue du Cognot, maisons Belges, 6. — Alfred Duflefs, rue Malplaquet, maisons Faccon. — Madeleine Legrain, rue des Fabricants 12. — Jeanne Jusy, rue de l'Epeule, 154. — Louis Motte, rue Neuve, 56. — Marie Dersedt, rue des Anges, cour Dupont, 6. — Ernestine Moreau, rue de Croix, 32.

DÉCLARATION DE MARIAGE du 26 mai. — Albert Marsier, 23 ans, tapissier et Marie Desurmont, 22 ans, repasseuse.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 26 mai. — Henri Ouvry, 22 ans, apprêteur, à l'Hôtel-Dieu — Marie Quivy, 12 ans, id. — Andre Derrevaux, 57 ans, menuisier, id. — Henriette Henry, 9 mois, rue Gretry, 30. — Jules Lerouge, 66 ans, propriétaire, rue de la Rondelle, 21.

[redacted]

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille MIMEREL, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Madame la comtesse MIMEREL, née Emilie Julie TRIPIER, décédée à Roubaix, le 26 mai 1885, dans sa 42e année, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le vendredi 29 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 30 dudit mois, à dix heures 1/4, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Grand-Chemin, 39.

Les amis et connaissances de la famille DUTEL-DÉRIVÉ, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis DUTEL, négociant en produits chimiques, décédé à Hem, le 25 mai 1885, dans sa 67e année, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 28 courant, à dix heures, en l'église d'Hem et à l'Obit Solennel du Mois, qui sera célébré le lundi 22 juin, à 10 heures, en la même église. — L'assemblée à la maison mortuaire, hameau de la Citadelle, à 9 heures 3/4.

Les amis et connaissances de la famille LEROUGE-BOCQUET, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jules-Alexandre LEROUGE, décédé subitement à Roubaix, le 26 mai 1885, dans sa 66e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 28 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 29 dudit mois, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Rondelle, 23.

Les amis et connaissances de la famille DUBUSGILOT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Léon DUBUS, décédé à Roubaix, le 27 mai 1885, dans sa 4e année, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 29 courant, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le jeudi 28, à cinq heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, 143.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré le jeudi 28 mai 1885, à neuf heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur Léon NOCLAIN, époux de Dame Laure LEFEBVRE, décédé à Roubaix, le 28 avril 1885, dans sa 25e année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 28 mai 1885, à dix heures, pour le repos des âmes : de Monsieur Henri DELATTRE, officier de la Légion d'honneur, ancien maire de Roubaix, décédé à Roubaix, le 13 mai 1884, dans sa 76e année, administré des Sacrements; et de Dame Adèle LIBERT, décédée à Roubaix, le 11 mars 1876, dans sa 71e année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

[redacted]

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMÉES ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*

BELGIQUE

Bonsecours. — Le village de Bonsecours était, dimanche et lundi, rempli de pèlerins. Jamais on n'avait constaté pareille affluence. On va construire une nouvelle chapelle sur l'emplacement de l'ancienne.

L'Exposition d'Anvers. — Les ouvriers du comité spécial qui s'occupe de tout ce qui concerne le Congo, ont commencé la construction du *sanitarium* acheté au prix de 12,000 fr. Ce *sanitarium* va recevoir toute la collection du musée africain de la rue Bréderode, à Bruxelle, la collection de M. Westermann d'Amsterdam, et quelques petites collections particulières.

Le village congolais sera établi à côté de ce musée et les nouveaux sujets de Léopold II viendront y passer leurs journées, dès que la température sera plus propice. Le comité des dames qui s'occupe spécialement d'eux, les a visités hier dans leurs quartiers d'hiver. Ils se sont montrés très flattés de cette gracieuse visite, et surtout des bonnes chaussettes que ces dames leur offraient, et qui leur ont permis de régaler leurs visiteuses d'une petite danse nationale, sans attraper des coliques qu'engendre le mouvement des pieds nus sur la pierre. Un petit intermède musical a terminé l'entrevue.

Le beau temps de ces deux derniers jours avait attiré à Anvers une foule immense d'étrangers.

La première audition musicale a eu lieu à deux heures dans la grande salle des fêtes. Salle comble. Benoit, qui avait les honneurs de la journée, a eu succès d'estime pour sa cantate inaugurale. Les chœurs et l'orchestres puissamment menés n'ont pas bronché. Les canons installés dans le jardin ont tenu à ne pas démériter une seconde fois de l'opinion publique, et, cette fois, ils sont partis à temps. Somme toute, la cantate de Benoit ne fera plus long feu après cette seconde audition.

Le public a ménagé à la seconde partie du programme : l'exécution de la cantate composée lors des fêtes de Rubens en 1877, un accueil beaucoup plus chaleureux et l'air devenu populaire : « *Dan zal de beijaard speten* » a soulevé d'immenses acclamations et valu à Benoit de chaleureuses ovations.

Après l'exécution de la cantate, la foule s'est répandue dans les jardins, où les nouvelles installation de l'*Elixir de Spa* et le tonneau-cabaret ont un vif succès de nouveauté.

Le crime d'Elouges. — Victor Folie est arrivé à Mons, lundi, de Paris, vers dix heures du matin. Il a été conduit à la prison, les menottes aux poignets.

C'est un rude gaillard : taille moyenne, épaules larges, bras robustes; la figure est énergique, les yeux sont vifs; Folie est roux, mais d'un roux tapageur. Il porte la moustache et la barbiche. Son costume est celui d'un ouvrier aisé :